

**En 2011, un peu moins de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 39,6 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 77,5 % en prix constants, pour s'établir à 5 870 euros en 2011.**

**E**n 2011, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement élémentaire et pré-élémentaire, adaptation scolaire, scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 39,6 milliards d'euros.

Les collectivités territoriales financent 38,4 % de cette dépense, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles [Atsem] et autres), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Les dépenses de personnel représentent 72,5 % de la dépense des producteurs, dont 22,4 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continûment régressé, de 28,9 % à 26,4 %, avant de croître régulièrement pour revenir à 28,8 % en 2011. Depuis 1980, la dépense globale pour le premier degré a donc augmenté de 86,3 % à prix constants, soit très légèrement moins que la dépense intérieure d'éducation (87,3 %).

De 1980 à 2011, dans un contexte de baisse ou de stagnation des effectifs d'élèves du premier degré et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense moyenne pour un élève du premier degré est passée, à prix constants, de 3 010 euros à 5 870 euros, soit une augmentation de 77,5 % ou, en moyenne, de 1,9 % par an (compte tenu des

ruptures de séries en 1999 et en 2006). Au cours des dernières années, ce rythme de progression a cependant ralenti (depuis 2006, 0,4 % par an en moyenne). En 2011, la dépense moyenne dans le premier degré est la seule à ne pas baisser en euros constants, à la différence de celles du second degré et du supérieur.

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2009 la France se situe toujours en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis, la Suède ou le Royaume-Uni.

Depuis 1980, les dépenses annuelles moyennes par élève de l'enseignement préélémentaire et élémentaire se sont nettement rapprochées, pour atteindre 4 530 euros en 1997, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire. Depuis 1998, le coût de l'élève en élémentaire redevient supérieur à celui de l'élève en préélémentaire, de 4,3 % en 2011.

De 1990 à 2011, le coût d'une scolarité primaire théorique (3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire), sans redoublement ni raccourcissement de cycle, s'est accru de 59,3 %, passant de 29 260 à 46 600 euros (en euros constants).

*La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de France métropolitaine et des Dom pour l'enseignement et les activités liées : restauration et hébergement, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au premier degré. Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la comptabilité nationale. En 1999, il a fait l'objet d'une rénovation ; trois changements importants ont été apportés :*

- intégration des Dom ;*
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels ;*
- réévaluation des dépenses des ménages.*

*À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de finances (Lolf) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État. Pour le compte de l'éducation, cela a notamment entraîné des changements en matière de charges sociales : elles ont été réévaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.*

Source : MEN-MESR-DEPP  
Pour les comparaisons internationales : OCDE  
Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public et privé

## 01 La dépense d'éducation pour le premier degré

France métropolitaine + Dom, public et privé

	1980	1990	2000	2010	2011p
<b>DIE pour le premier degré (1)</b>					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,3	18,3	28,6	38,9	<b>39,6</b>
aux prix de 2011 (en milliards d'euros)	21,2	25,6	35,0	39,4	<b>39,6</b>
Part dans la DIE (en %)	28,9	26,9	27,2	28,6	<b>28,8</b>
Dépense moyenne par élève (1) aux prix de 2011 (en euros)	3 010	3 740	5 270	5 870	<b>5 870</b>
<b>Structure du financement initial (en %) (2)</b>					
État			51,9	53,8	<b>53,3</b>
<i>dont MEN – MESR</i>			51,8	53,6	<b>53,1</b>
Collectivités territoriales			40,9	37,9	<b>38,4</b>
Autres administrations publiques et Caf			2,3	1,6	<b>1,6</b>
Entreprises			0,0	0,0	<b>0,0</b>
Ménages			4,9	6,7	<b>6,7</b>

2011p : données provisoires

(1) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2011.

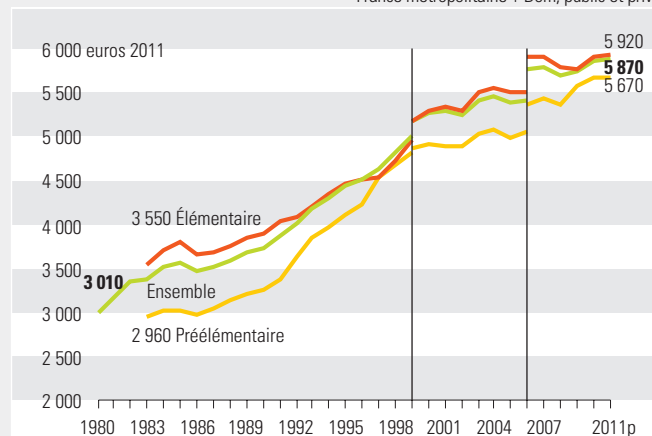
Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

(2) La structure du financement initial du premier degré a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

Source : MEN-MESR-DEPP

## 02 Évolution de la dépense moyenne par élève du premier degré aux prix 2011 (1980-2011)

France métropolitaine + Dom, public et privé



Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série :

en 1999, rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + Dom) ;  
en 2006, modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lof).

Source : MEN-MESR-DEPP

## 03 Dépense théorique pour une scolarité primaire (1) (aux prix de 2011)

France métropolitaine + Dom, public et privé

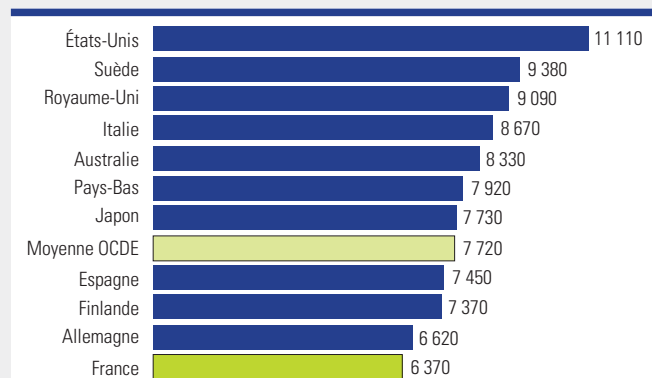
	1990		2011p	
	en euros	en %	en euros	en %
Préélémentaire	9 770	33,4	17 020	36,5
Élémentaire	19 490	66,6	29 580	63,5
<b>Total</b>	<b>29 260</b>	<b>100,0</b>	<b>46 600</b>	<b>100,0</b>

(1) 3 ans en préélémentaire et 5 ans en élémentaire (sans redoublement, sans raccourcissement de cycle).

Source : MEN-MESR-DEPP

## Dépenses pour un élève de l'élémentaire

Public et privé, en équivalents-dollars (2009)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2012